



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 184

---

## **LES DÉFIS DE L'ALPHABÉTISATION ET DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES AU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE**

INTERPELLATION—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 27 février 2018

## LE SÉNAT

Le mardi 27 février 2018

### LES DÉFIS DE L'ALPHABÉTISATION ET DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES AU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE

INTERPELLATION—AJOURNEMENT DU DÉBAT

**L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat)**, ayant donné préavis le 13 février 2018 :

Qu'elle attirera l'attention du Sénat sur les défis de la littératie et des compétences essentielles au 21<sup>e</sup> siècle pour le Canada, les provinces et les territoires.

— Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour attirer l'attention du Sénat sur les défis du Canada en matière de littératie et de compétences essentielles au XXI<sup>e</sup> siècle.

[Traduction]

J'aimerais d'abord remercier les sénateurs qui se sont exprimés sur cette question, que ce soit récemment ou il y a plus longtemps. Je pense tout particulièrement aux sénatrices Fairbairn, Callbeck, Hubley, Cordy, Griffin, Hartling et Ringuette, ainsi qu'aux sénateurs Demers et McIntyre. J'espère n'avoir oublié personne.

En 1987, un sondage intitulé « Broken Words » a révélé que plus de 5 millions d'adultes canadiens, soit environ 24 p. 100 de la population en âge de travailler, étaient des analphabètes fonctionnels. Cinq millions. Comme vous le savez, de nos jours, pour pouvoir tirer son épingle du jeu dans notre monde complexe, il ne suffit plus de savoir lire, écrire et compter. Le Canada est-il vraiment prêt à s'adapter aux nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et à en tirer profit?

Au cours des quelques minutes qui me sont imparties, j'aborderai trois questions. Quels constats peut-on dresser des statistiques officielles sur le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles des Canadiens et des Canadiennes? Est-il important de s'en préoccuper? Peut-on faire mieux?

Commençons par définir ce qu'on entend par l'alphabétisation et les autres compétences de base. En d'autres mots, quelles compétences essentielles doit détenir une personne qui désire travailler et vivre décemment au XXI<sup>e</sup> siècle?

Le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles distingue neuf compétences essentielles, comme l'a fait remarquer le sénateur Harder. Il s'agit de la lecture, de l'utilisation de documents, du calcul, de la rédaction, de la communication orale, du travail d'équipe, du raisonnement informatique et de la formation continue. De son côté, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'intéresse plus particulièrement à la littératie, à la numératie et à la capacité de résoudre des problèmes dans un environnement technologique. L'OCDE définit la littératie comme étant un concept plus large que celui de la lecture, soit l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité, en vue d'atteindre des buts personnels et d'élargir ses connaissances et ses capacités.

Ces compétences de base ne sont pas toutes simples à mesurer. C'est pourquoi les organismes de recherche, comme l'OCDE et Statistique Canada, utilisent des données d'enquête qui s'appuient sur des tests auprès de la population en âge de travailler. Ces tests mesurent trois groupes de compétences : la littératie, la numératie et

la résolution de problèmes dans des environnements à fortes composantes technologiques.

Les résultats dont je vais parler proviennent de la dernière enquête internationale menée par l'OCDE, avec la participation du Canada, des États-Unis et d'autres pays. Elle s'intitule Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, et elle est connue sous l'acronyme PEICA. Cette enquête s'est déroulée de 2011 à 2012. Les provinces et les territoires y ont participé, ainsi que 24 autres pays. En 2015, d'autres pays se sont ajoutés à cette enquête internationale.

• (1730)

PEICA est donc la source officielle la plus à jour sur le sujet de l'alphabétisation, de la numératie et de la résolution de problèmes dans des univers technologiques. Quels en sont les principaux constats pour le Canada? Premièrement, les résultats en matière d'alphabétisation, de numératie et de résolution de problèmes dans un univers technologique indiquent que, en moyenne, le Canada performe moyennement bien à l'échelle internationale.

Pour ces trois compétences, le Canada a obtenu un résultat supérieur à la moyenne des pays du G7, mais il est arrivé loin derrière le Japon et divers autres pays ne faisant pas partie du G7, comme la Finlande, les Pays-Bas, l'Australie, la Suède, la Norvège et j'en passe. Pour tout dire, le Canada ne s'est même pas classé parmi les 10 meilleurs pays pour les compétences essentielles.

Les compétences de base des Canadiens sont susceptibles d'amélioration. Sur une échelle de 0 à 5, le score moyen des Canadiens n'atteint pas le niveau 3. À l'instar du Conference Board, je dirais, comme ancienne enseignante, que c'est un C.

Voyons de plus près le chapitre de l'alphabétisation. Près d'un Canadien sur cinq âgé de 16 à 65 ans, soit 17 p. 100 de la population en âge de travailler, montre un très faible niveau de compétence en littératie, soit le niveau 1 et moins. En nombre de personnes, on parle de 4,1 millions de personnes qui ont de sérieux problèmes de littératie. Ces personnes ont de la difficulté à lire un texte simple et à y repérer des renseignements identiques. Elles ont besoin d'aide. On peut penser que le Canada a fait peu de progrès depuis 1987.

Près de 49 p. 100 des Canadiens ont obtenu un résultat en deçà du niveau de compétence souhaité pour bien fonctionner dans la société, soit le seuil de niveau 3 dont je vous parlais. Donc, 49 p. 100 des Canadiens n'ont pas atteint le seuil de niveau 3. Il s'agit de 11,8 millions de personnes qui sont âgées de 16 à 65 ans. Selon les dires de l'OCDE, ces personnes n'ont pas le minimum de compétences souhaitées pour obtenir un diplôme d'études secondaires et se trouver un emploi convenable. Souvent, ces personnes ont des diplômes, mais, lorsque vient le temps de passer les tests, parce qu'elles sont âgées ou qu'elles ont des problèmes, elles ne respectent pas les exigences d'aujourd'hui pour obtenir un emploi décent, selon les données statistiques.

Au chapitre de la numératie, 55 p. 100 de la population en âge de travailler atteint un niveau se situant sous le niveau 3 sur 5, soit le niveau minimal attendu pour fonctionner sur le marché du travail. Quant à la capacité d'évoluer dans un univers technologique, 64 p. 100 des Canadiens se situent entre 0 et 1 sur une échelle de 0 à 3.

Pourtant, les Canadiens font bonne figure au chapitre de la scolarisation. À l'échelle internationale, nous sommes très bien cotés sur le plan des diplômés des écoles secondaires, des collèges et des

universités. Bref, nous sommes peut-être très scolarisés, mais nous pourrions être plus compétents.

Deuxièmement, les résultats de cette enquête internationale indiquent que, au Canada, la moyenne ne veut rien dire. Autrement dit, il existe au Canada une plus grande proportion de personnes qu'ailleurs dans le monde qui ont très peu de compétences et de personnes qui sont au sommet.

Autrement dit, ces résultats font ressortir d'importantes disparités, ou inégalités, dans la distribution des compétences au Canada.

Les écarts entre les provinces sont inquiétants. Au chapitre de l'alphabétisation, c'est en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard qu'on retrouve les scores les plus élevés, et ces deux provinces sont suivies du Yukon et de la Colombie-Britannique. Par contre, c'est au Nunavut que les problèmes sont les plus graves, avec une proportion de 24 p. 100 des personnes dont le niveau de compétences est inférieur à 1 et où 56 p. 100 de la population a des compétences inférieures au niveau 3. Je vous rappelle que c'est la base minimale requise aujourd'hui pour obtenir un emploi décent.

Le Québec, ma province, la deuxième province la plus peuplée, affiche des résultats inférieurs à la moyenne de l'OCDE et à celle du Canada. Le Québec est en 9e position sur 13 lorsqu'on inclut les provinces et les territoires. En littératie, par exemple, 53 p. 100 des Québécois en âge de travailler n'ont pas atteint le niveau minimal souhaité. C'est plus de la moitié des Québécois et des Québécoises en âge de travailler, soit 2,5 millions de personnes, selon le Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

En fait, si on y regarde de plus près, on constate des écarts importants entre un certain nombre de groupes démographiques, comme les immigrants, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes sans emploi ou qui n'ont jamais occupé d'emploi rémunéré, les aînés et les personnes peu instruites. Il y a peu de différence entre les hommes et les femmes, sauf dans le cas de la numératie, où les hommes font meilleure figure.

La troisième et dernière observation a de quoi surprendre. En fait, selon une étude publiée en novembre 2017 par C.D. Howe à partir des données officielles de l'OCDE, même si les Canadiens demeurent plus instruits qu'auparavant, les niveaux de littératie et de numératie au sein de la population canadienne ont décliné de 2003 à 2012.

En effet, les niveaux de littératie et de numératie ont diminué de 2003 à 2012 pour les Canadiens nés au pays, et ce dans toutes les catégories d'âge, à l'exception des personnes âgées de plus de 55 ans, dont les performances sont déjà faibles. Les scores ont diminué également pour tous les niveaux d'éducation, même pour les Canadiennes et les Canadiens qui ont fait des études universitaires. La question du déclin des niveaux de compétences de base mérite qu'on s'y attarde. Pourquoi remarque-t-on une augmentation des problèmes d'alphabétisation, de numératie et de compétences numériques pour les adultes nés au Canada, et ce, même s'ils sont plus instruits? Les services d'éducation sont-ils de moins bonne qualité? Est-ce que la rapidité des changements technologiques y est pour quelque chose? Est-ce que l'arrivée d'Internet et des ordinateurs nous rend paresseux? Ou est-ce un défaut de mesure et d'enquête? Il faudra que des chercheurs s'y attardent.

Les Canadiens sont-ils prêts à relever les défis sociaux et économiques du XXIe siècle? Chers collègues, vous avez déjà deviné la réponse courte. Si plusieurs sont aptes à s'adapter facilement, une très forte proportion ne l'est pas et pourrait être laissée pour compte si la société ne s'occupe pas de cette situation. C'est pourquoi nous devons agir impérativement.

Si nous ne voulons pas priver une portion substantielle de la population des bienfaits des nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, nous devons nous attaquer dès maintenant aux obstacles à surmonter dans les domaines de la littératie, de la numératie, des compétences numériques et des autres compétences nécessaires de nos jours, et je ne parle pas seulement des compétences requises obtenir un bon emploi, mais aussi pour fonctionner comme citoyen, consommateur et utilisateur.

L'acquisition de compétences de base permet aux personnes de se développer dans la vie. Elle tire aussi l'économie vers le haut. Cette problématique est à la fois sociale et économique.

Des économistes de Statistique Canada ont réalisé une étude approfondie du rôle de l'alphabétisation dans la croissance économique. Voici ce qu'ils ont constaté :

[...] l'investissement dans le capital humain, c'est-à-dire dans l'éducation scolaire et la formation professionnelle, est trois fois plus important pour la croissance économique à long terme que l'investissement dans le capital physique, comme les machines et le matériel. On observe également que les mesures directes du capital humain fondées sur les résultats en littératie donnent, lorsqu'il s'agit d'expliquer la croissance de la production par habitant et par travailleur, de meilleurs résultats que les indicateurs axés sur les années de scolarité.

• (1740)

À partir de ces travaux, un collectif d'économistes, y compris l'économiste québécois bien connu Pierre Fortin, a déterminé que chaque hausse d'un point de pourcentage du taux de littératie globale au Canada entraînerait une augmentation de la productivité de 2,5 p. 100, soit une augmentation du revenu national de plus de 32 milliards de dollars par année.

Une étude publiée la semaine dernière par l'économiste Pierre Langlois et réalisée pour le compte de la Fondation pour l'alphabétisation et du Fonds de solidarité FTQ a évalué que, si le Québec rattrapait l'Ontario en matière d'alphabétisation, le PIB du Québec croîtrait de 1,4 p. 100 par année.

**Son Honneur le Président :** Sénatrice, votre temps de parole est écoulé. Désirez-vous cinq minutes de plus?

**La sénatrice Bellemare :** Oui, s'il vous plaît.

**Son Honneur le Président :** Le consentement est-il accordé, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**La sénatrice Bellemare :** Merci.

L'arrivée de technologies comme l'intelligence artificielle augmentera les inégalités de revenus et de classes si près de la moitié des Canadiens ne peuvent les utiliser. Certaines provinces et certains territoires assisteront au déclin économique de leur région si une forte proportion de leur population est incapable de s'adapter aux changements.

Si on se demande si l'on devrait faire mieux que ce que l'on fait déjà, la réponse est encore oui, mais que faire?

Ce n'est pas une question facile, mais les Canadiens doivent au moins être au courant de la situation qui prévaut au Canada, et nous avons un rôle à jouer à cet égard. Nous devons en être conscients et nous devons examiner les pratiques exemplaires.

L'examen des pratiques adoptées ailleurs indique plusieurs voies, et j'y reviendrai d'ailleurs dans le cadre d'une autre interpellation.

L'Union européenne offre des choix très intéressants, ainsi que l'Australie, la Suède et les autres pays nordiques qui affichent de meilleurs résultats; eux aussi offrent des résultats à l'échelle du pays.

Toutefois, j'aimerais terminer en précisant que le cas de l'Australie est particulièrement intéressant pour le Canada, parce que, comme nous, il s'agit d'une fédération où les États jouent un rôle majeur dans le domaine de la formation et de l'éducation. Voyons brièvement ce que fait l'Australie, et notez qu'elle réussit mieux que nous.

Premièrement, les États et le gouvernement central, soit l'ensemble des gouvernements australiens, se sont concertés pour adopter une stratégie nationale en matière de développement des compétences de base dans un contexte de formation continue. C'est un objectif national partagé. Deuxièmement, cette stratégie vise des objectifs concrets, notamment que les deux tiers de la population en âge de travailler atteignent des niveaux de compétences supérieurs à 3 d'ici 2022. Troisièmement, cette stratégie implique l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, comme les institutions d'enseignement, les ONG, les entreprises et les syndicats. Enfin, cette stratégie signifie la mise en place d'outils communs à travers le pays pour favoriser non seulement la formation formelle, mais aussi la formation informelle, ainsi que la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie.

En conclusion, les Canadiens affichent des niveaux de compétences de base insuffisants pour répondre aux défis du

XXI<sup>e</sup> siècle. Une stratégie canadienne de développement des compétences de base et de la formation continue issue d'une concertation avec les provinces et tous les acteurs concernés s'impose de manière urgente. C'est aussi le message du dernier rapport du Comité consultatif en matière de croissance économique, qui est présidé par M. Dominic Barton. Le rapport s'intitule Un pays qui apprend : outiller la main-d'œuvre du Canada avec les compétences de l'avenir. Ce rapport soutient ce qui suit, et je cite :

Le moment est venu de repenser fondamentalement notre façon d'utiliser les Canadiens pour la dynamique de travail de l'avenir. Afin de relever ce défi, il faudra une approche englobant tout le système et une collaboration active entre les employeurs, les citoyens, les établissements d'enseignement et les gouvernements. Essentiellement, nous devons élaborer des mécanismes qui soutiennent les Canadiens durant les parcours d'apprentissage continu, tout au long de leur vie.

Chers collègues, je vous remercie de m'avoir écoutée. Je vous invite à participer au débat sur cette interpellation. Je reprendrai plus tard ce sujet qui est, selon moi, extrêmement important pour l'avenir du Canada, des Canadiens et des Canadiennes.

(Sur la motion de la sénatrice Gagné, le débat est ajourné.)

(À 17 h 45, le Sénat s'ajourne jusqu'à 14 heures demain.)

---